

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 21 DECEMBRE 2023**

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 4

Absents : 0

Date de convocation : 15 décembre 2023

Date d'affichage : 15 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha – RETORNAZ André – FALCOZ Corine - MAGNIN Carine – GRANGE Guy – MARTIN Jean-Marie - POIROT Marie – RETORNAZ Lénaïck – GRANGE Michel

Étaient représentés : RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à MARTIN Jean-Marie) – CLAPPIER Pascal (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à MAGNIN Carine) – GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Madame Lénaïck RETORNAZ est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 23-12-135

Objet : Budget principal - Décision modificative budgétaire N°5

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative n°5 sur le budget principal, qui consiste en des ouvertures et virements de crédits afin de prendre en compte de nouvelles recettes et dépenses et d'en ajuster certaines autres.

Cette décision modificative se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le 22/12/2023

Berger
Levrault

ID : 073-217303064-20231221-23_12_135-DE

Désignation	Dépenses (1)		Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits		
 FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	201 296.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	201 296.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7811 : Reprises sur amort. des Immos incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	168 596.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	168 596.00 €
R-761 : Produits de participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	32 700.00 €
TOTAL R 76 : Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	32 700.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	201 296.00 €	0.00 €	201 296.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	201 296.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	201 296.00 €
D-2B151 : Réseaux de voirie	0.00 €	168 596.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	168 596.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-262 : CHEMIN DE LA RUAZ	0.00 €	5 350.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21578-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0.00 €	24 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0.00 €	3 350.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	32 700.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	201 296.00 €	0.00 €	201 296.00 €
Total Général		402 592.00 €		402 592.00 €

Cette décision modificative n°5 s'équilibre à :

- 201 296 € en section de fonctionnement,
- 201 296 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget principal 2023 comme suit :

- 11 423 300.38 € en section fonctionnement
- 6 503 434.20 € en section d'investissement

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 14 décembre 2023, a émis un avis favorable sur ce dossier.
Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 14 décembre 2023,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la décision modificative budgétaire n°5 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

Valloire, le 22/12/2023

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

